



demande de garde de ma petite fille placée en famille d'accueil

Par **b1960**, le **26/01/2013** à **14:36**

Bonjour,

ma petite fille a été placée depuis juin 2012 au service de pédiatrie de l'hôpital puis en famille d'accueil car elle avait fait deux malaises vagues en l'espace d'un mois et demi. Après les examens pas de maltraitance un diagnostic à la première hospitalisation des reflux gastro-œsophagiens et aucun au deuxième séjour. Ma fille mère célibataire de 21 ans a jeté l'éponge face aux services sociaux qui ont établi des rapports médiocres sur les visites médiatisées, elle n'a plus confiance ; je me positionne pour demander la garde de ma petite fille qui a 9 mois. Je souhaiterais que des grands-parents qui auraient vécu la même situation que moi me contacte pour m'aider dans ma procédure ou trouver une jurisprudence sur laquelle s'appuyer pour présenter à la Juge des enfants car je sens bien que l'éducatrice est très négative par rapport à ma demande la prochaine audience aye lieu en juin 2013, et aussi me recommander une association prête de chez moi pour m'aider . merci d'avance